

La lettre hebdomadaire d'informations juridiques de la Délégation des Barreaux de France

Pour plus d'informations : [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)

n°623

Du 27 janvier au 2 février 2012

## Sommaire

[Concurrence](#)

[Environnement](#)

[Justice](#)

[Marchés publics](#)

## BREVE DE LA SEMAINE

### Initiative citoyenne européenne / Site officiel / Lancement (26 janvier)

La Commission européenne a lancé, le 26 janvier dernier, le [site officiel](#) de l'initiative citoyenne européenne. Aux termes de l'article 11 §4 du Traité sur l'Union européenne, des citoyens de l'Union, au nombre d'un million au moins, ressortissants d'un nombre significatif d'Etats membres, peuvent prendre l'initiative d'inviter la Commission, dans le cadre de ses attributions, à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est nécessaire aux fins de l'application des traités. A cette fin, ce site fournit des informations sur les règles à suivre pour introduire une initiative citoyenne européenne et constitue un registre officiel visant à rassembler l'ensemble de ces initiatives. Cependant, aucune initiative ne pourra être introduite avant le 1<sup>er</sup> avril 2012, date d'entrée en vigueur du [règlement 211/2011/UE](#) relatif à l'initiative citoyenne. (FD)

## ENTRETIENS EUROPEENS - VENDREDI 23 MARS 2012

**DBF**  
DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE  
**Le droit européen de la consommation**  
ENTRETIENS EUROPEENS À BRUXELLES  
Vendredi 23 mars 2012



Inscriptions et informations  
Délégation des Barreaux de France  
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1  
1050 Bruxelles  
E-mail : [valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu)  
Site : [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)



**Entretiens européens**  
**Vendredi 23 mars 2012**

### LE DROIT EUROPÉEN DE LA CONSOMMATION

Programme provisoire en ligne : cliquer [ICI](#)

Pour vous inscrire :

[valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu) ou bien  
directement sur le site Internet de la  
Délégation des Barreaux de France :  
<http://www.dbfbruxelles.eu/inscription.htm>

[Appels d'offres](#)

[Publications](#)

[Manifestations](#)

\* Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain numéro de [l'Observateur de Bruxelles](#)

## CONCURRENCE

### **Abus de position dominante / Téléphonie mobile / Samsung / Procédure formelle d'examen (31 janvier)**

La Commission européenne a décidé, le 31 janvier dernier, d'ouvrir une procédure formelle d'examen, en matière d'abus de position dominante, afin de déterminer si l'entreprise sud-coréenne Samsung a abusé de des droits qu'elle tire des brevets dont elle est titulaire pour biaiser la concurrence sur le marché européen de la téléphonie mobile. La Commission cherche à savoir si, en agissant ainsi, Samsung a violé son engagement irrévocable de 1998 auprès de l'Institut européen des normes de télécommunication (ETSI), qui consistait à accorder des licences d'utilisation de ses brevets concernant la téléphonie mobile en Europe en termes justes, raisonnables et non discriminatoires. L'ouverture de la procédure signifie que la Commission traitera cette affaire de façon prioritaire, mais ne préjuge en rien des conclusions de l'enquête. (FD) [Pour plus d'informations](#)

### **Entente et abus de position dominante / Secteur aérien / Entreprise commune transatlantique / Procédure formelle d'examen (27 janvier)**

La Commission européenne a décidé, le 27 janvier dernier, d'ouvrir une procédure formelle d'examen, afin de déterminer si l'entreprise commune transatlantique, établie par les compagnies aériennes Air France-KLM, Alitalia et Delta, toutes membres de l'alliance SkyTeam, viole les règles de l'Union européenne sur les ententes et les abus de position dominante. Dans le cadre de cette entreprise commune, les parties coordonnent leurs activités transatlantiques en ce qui concerne la capacité, les horaires, les tarifs et la gestion des recettes. Elles partagent aussi les pertes et les profits résultant de leurs vols transatlantiques. L'ouverture de la procédure signifie que la Commission traitera cette affaire de façon prioritaire, mais ne préjuge en rien des conclusions de l'enquête. Parallèlement, dans le cadre du processus de fixation des priorités à la lumière des changements importants intervenus dans la conjoncture des marchés en cause, la Commission a décidé de clore la procédure formelle d'examen concernant les accords de coopération conclus entre huit membres de l'alliance SkyTeam. (AG) [Pour plus d'informations](#)

### **Feu vert à l'opération de concentration EDF / ERSA (1<sup>er</sup> février)**

La Commission européenne a publié, le 1<sup>er</sup> février dernier, sa [décision](#) de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle l'entreprise EDF International, appartenant à Electricité de France S.A (France), acquière le contrôle exclusif de Elektrownia Rybnik S.A. (Pologne) par achat d'action (cf. *L'Europe en Bref* n°620). (LL)

### **Feu vert à l'opération de concentration Terrena / Lyonnaise des Eaux (31 janvier)**

La Commission européenne a publié, le 31 janvier dernier, sa [décision](#) de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle les entreprises Lyonnaise des Eaux France (France) et TERRENA (France), acquièrent le contrôle en commun d'une nouvelle société constituant une entreprise commune TERRE'O (France) (cf. *L'Europe en Bref* n°621). (LL)

### **Fournitures d'informations dénaturées et inexactes / Laboratoires Servier / Procédure d'enquête / Clôture (27 janvier)**

La Commission européenne a décidé, le 27 janvier dernier, de clore la procédure d'enquête concernant l'entreprise pharmaceutique française « Les laboratoires Servier et Servier SAS », soupçonnée d'avoir fourni des informations dénaturées et inexactes dans le contexte de l'enquête de la Commission sur les laboratoires pharmaceutiques. La Commission a décidé de classer l'affaire et de se concentrer plutôt sur l'application matérielle des règles de concurrence dans un certain nombre d'affaires en cours, dont l'une concerne Servier. (AG) [Pour plus d'informations](#)

### **Notification préalable de l'opération de concentration Schneider Electric France / Bouygues Immobilier (20 janvier)**

La Commission européenne a reçu notification, le 20 janvier dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel les entreprises Schneider Electric France et Bouygues Immobilier (France) souhaitent acquérir le contrôle en commun d'une entreprise nouvellement créée qui offrirait des services de performance énergétique. Schneider Electric France est une société contrôlée par le groupe Schneider Electric (France), qui est spécialisée dans la gestion d'énergie au niveau de la France. Le groupe conçoit, fabrique et commercialise des produits, équipements et solutions de distribution électrique, de contrôle industriel et d'automatisme. Bouygues Immobilier fait partie du groupe Bouygues (France) et est actif dans les secteurs de la construction, des télécommunications et des médias. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations avant le 7 février 2012, par télécopie au 00 32 2 296 43 01, par courrier électronique à

l'adresse suivante : [COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu](mailto:COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu) ou par courrier, sous la référence COMP/M.6451 — Schneider Electric France/Bouygues Immobilier/JV, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, J-70, B-1049 Bruxelles. (LL)

### **Notification préalable de l'opération de concentration SCOR / Mutuelle des Architectes Français Assurances (20 janvier)**

La Commission européenne a reçu notification, le 20 janvier dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel les entreprises SCOR SE (« SCOR », France) et Mutuelle des Architectes Français Assurances (« MAF », France) souhaitent acquérir le contrôle en commun de l'entreprise nouvellement créée Essor Participações Ltda (« Essor », Brésil). SCOR est un groupe de réassurance présent dans près de 130 pays et comptant deux divisions axées sur la réassurance vie et la réassurance non-vie. MAF est un groupe d'entreprises dont les activités ont trait, principalement, à la fourniture de services d'assurance directe et, notamment, à la couverture des risques professionnels supportés par les maîtres d'œuvre du secteur de la construction. Essor est une société brésilienne qui deviendrait une entreprise d'assurance directe après agrément de l'autorité brésilienne de régulation du secteur des assurances privées (Superintendência de Seguros Privados). Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations avant le 7 février 2012, par télécopie au 00 32 2 296 43 01, par courrier électronique à l'adresse suivante : [COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu](mailto:COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu) ou par courrier, sous la référence COMP/M.6492 — SCOR/MAF/Essor JV, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, J-70, B-1049 Bruxelles. (LL)

[Haut de page](#)

## **ENVIRONNEMENT**

### **Consommation et production durables / Consultation publique (1<sup>er</sup> février)**

La Commission européenne a lancé, le 1<sup>er</sup> février dernier, une [consultation publique](#) (disponible uniquement en anglais) qui vise à recueillir les avis des parties prenantes sur la possible introduction de mesures européennes de grande ampleur relatives à la production et à la consommation durable. Elles sont ainsi conviées à donner leur avis sur les politiques relatives à la production, la consommation et les politiques industrielles durables, ainsi que sur les marchés publics écologiques et les actions touchant à l'empreinte environnementale des produits et des organisations. Cette consultation s'inscrit dans un processus plus général de réflexion qui débouchera sur des initiatives dont l'adoption est prévue avant la fin de l'année 2012. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 3 avril 2012, en répondant à un questionnaire en ligne. (FD)

### **Evaluation des incidences environnementales de certains projets publics et privés / Codification / Directive / Publication (28 janvier)**

La [directive 2011/92/CE](#) concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement a été publiée, le 28 janvier dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Ce texte constitue une version codifiée de la [directive 85/337/CEE](#) qui vise à ce que les projets susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement soient soumis, dans les Etats membres, à une procédure de demande d'autorisation et à une évaluation en ce qui concerne leurs incidences environnementales. (FC)

### **Qualité de l'eau / Ajout de substances contrôlées / Proposition de directive (31 janvier)**

La Commission européenne a publié, le 31 janvier dernier, une [proposition de directive](#) (disponible uniquement en anglais) sur les substances prioritaires dans le domaine de l'eau modifiant la [directive 2008/105/CE](#) établissant des normes de qualité environnementale dans le domaine de l'eau et la [directive 2000/60/CE](#) établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau. La proposition a pour objectif principal d'ajouter quinze substances chimiques à la liste des trente-trois polluants qui sont surveillés et contrôlés dans les eaux de surface de l'Union européenne. (LL)

### **Registre européen des émissions de gaz à effet de serre / Transporteurs aériens / Ouverture (30 janvier)**

La Commission européenne a ouvert aux transporteurs aériens, le 30 janvier dernier, le [registre](#) européen des émissions de gaz à effet de serre. Cette ouverture constitue la première étape du lancement de ce registre qui sera pleinement activé avant le mois de juin. Il vise à comptabiliser les opérations effectuées en vertu du système européen d'échange de quotas d'émission (ETS). Cette comptabilité était jusqu'à présent assurée au sein des registres nationaux. En application de la [directive 2009/29/CE](#) modifiant la directive 2003/87/CE afin d'améliorer et d'étendre le système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre, le nouveau registre vise à centraliser toute les opérations dans un registre européen unique qui remplacera, à terme, les systèmes nationaux. (FC)

[Haut de page](#)

**DG « Justice » / Appel à propositions / Programme spécifique « ISEC » (1<sup>er</sup> février)**

La DG « Justice » de la Commission européenne a publié, le 1<sup>er</sup> février dernier, un [appel à propositions](#) (disponible uniquement en anglais) concernant le programme spécifique « Prévenir et combattre la criminalité » dit « ISEC », créé dans le cadre du programme « Sécurité et sauvegarde des libertés ». Cet appel à propositions vise à octroyer des subventions à des projets nationaux et transnationaux prioritaires portant sur la coopération policière transfrontière dans le domaine de la réduction de l'offre de drogues. La date limite de réception des propositions est fixée au 25 avril 2012 à 12h. (AG)

[Haut de page](#)

**MARCHES PUBLICS****Procédures de passation de marchés publics / Seuils d'application / Augmentation / Décision / Entrée en vigueur (2 février)**

La [décision 2012/56/UE](#) relative à la révision des seuils visés à l'article 157, point b), et à l'article 158 §1 du règlement 2342/2002/CE établissant les modalités d'exécution du règlement financier est entrée en vigueur le 2 février dernier. Cette décision rehausse les seuils applicables pour les marchés publics visés par les dispositions du [règlement 2342/2002/CE](#). Cette modification vise à mettre en cohérence ces seuils avec les nouveaux montants qui résultent de la publication du [règlement 1251/2011/UE](#) modifiant les directives 2004/17/CE, 2004/18/CE et 2009/81/CE en ce qui concerne leurs seuils d'application pour les procédures de passation des marchés. Ce dernier texte aligne les seuils d'application pour les procédures de passation de marchés pour correspondre à la contre-valeur en euros, arrondis au millier d'euros inférieur, des seuils définis dans l'accord sur les marchés publics conclu dans le cadre des négociations multilatérales du cycle de l'Uruguay (cf. *L'Europe en Bref* n°[618](#)). (FC)

[Haut de page](#)



# Les appels d'offres

**SELECTION DE LA DBF**

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

**FRANCE****Caisse MSA Ardèche Drôme Loire / Services de conseils et de représentation juridiques (2 février)**

La Caisse MSA Ardèche Drôme Loire a publié, le 2 février dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 22-035827, JOUE S22 du 2 février 2012*). La durée du marché est de 2 ans à compter de la date d'attribution du marché. Le marché est réservé à la profession d'avocat. La date limite de réception des offres est fixée au **8 mars 2012 à 16h**. (FD)

**Communauté urbaine de Lyon / Services de conseils et de représentation juridiques (2 février)**

La Communauté urbaine de Lyon a publié, le 2 février dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 22-035822, JOUE S22 du 2 février 2012*). Le marché est divisé en 13 lots, respectivement intitulés : « Urbanisme réglementaire », « Urbanisme opérationnel, domanialité publique et aménagement », « Domanialité privée, droit immobilier

et responsabilité des constructeurs », « Expulsions », « Environnement », « Droit de l'intercommunalité et fonctionnement institutionnel », « Droit public économique, droit des sociétés et finances publiques et fiscalité », « Propriété intellectuelle, droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication, brevets et logiciels », « Droit de la fonction publique et droit social », « Passation et exécution des marchés publics de travaux et prestations intellectuelles associées », « Passation et exécution des marchés publics de fournitures et services », « Passation et exécution des autres contrats (DSP, PPP et BEA) » et « Opérations complexes ». La durée du marché est de 2 ans. Le marché est réservé à la profession d'avocat. La date limite de réception des offres est fixée au **27 février 2012 à 16h**. (FD)

**Société d'équipement du Mans / Services de conseils et d'information juridiques (28 janvier)**

La société d'équipement du Mans (SEM) a publié, le 28 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et d'information juridiques (*réf. 2012/S 19-031009, JOUE S19 du 28 janvier 2012*). Le marché porte sur la prestation de services d'assistance et de conseils pour les besoins de la SEM. Le marché est divisé en 2 lots, respectivement intitulés : « Contrat d'assistance professionnelle à la société » et « Prestations d'expertises juridiques ». Le marché est conclu pour une durée de 4 ans à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres est fixée au **6 mars 2012 à 12h**. (FD)

**SPL2A / Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (27 janvier)**

La Société Publique Locale Angers Agglomération (SPL2A) a publié, le 27 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (*réf. 2012/S 18-029138, JOUE S18 du 27 janvier 2012*). Le marché porte sur la réalisation d'une mission d'assistance technique, administrative et financière à maîtrise d'ouvrage pendant la procédure de dialogue compétitif et pendant la phase d'études pour la réalisation d'un complexe comprenant un centre des congrès, un parking en sous-sol et un établissement hôtelier à Angers. Le marché est conclu pour une durée de 33 mois à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres est fixée au **12 mars 2012 à 12h**. (FD)

**Ville de Drancy / Services de conseils et de représentation juridiques (27 janvier)**

La ville de Drancy a publié, le 27 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 18-029195, JOUE S18 du 27 janvier 2012*). Le marché porte sur la prestation de service de conseils et de représentation juridiques dans une perspective de prévention, d'anticipation et de gestion des risques juridiques. Le marché exclut la représentation juridique devant le Conseil d'Etat. Le marché est divisé en 6 lots, respectivement intitulés : « Droit public général », « Droit de l'urbanisme et de la construction », « Droit des contrats publics », « Droit de la fonction publique », « Droit privé » et « Droit pénal ». Le marché est conclu à compter de la notification du marché jusqu'au 31 décembre 2012. Le marché est réservé à la profession d'avocat. La date limite de réception des offres est fixée au **24 février 2012 à 12h**. (FD)

**ETATS MEMBRES DE L'UE (HORS FRANCE)**

**Pologne / Województwo Dolnośląskie - Urząd Marszałkowski Województwa Dolnośląskiego / Services de conseils juridiques (2 février)**

Województwo Dolnośląskie - Urząd Marszałkowski Województwa Dolnośląskiego a publié, le 2 février dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2012/S 22-035952, JOUE S22 du 2 février 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **13 février 2012 à 9h30**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (FD)

**Royaume-Uni / Government Procurement Service / Services juridiques (28 janvier)**

Government Procurement Service a publié, le 28 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 19-030935, JOUE S19 du 28 janvier 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **15 février 2012 à 15h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (FD)

[Haut de page](#)

# Publications



**L'Observateur de Bruxelles**  
Revue trimestrielle d'information  
en droit de l'Union européenne  
vous permettra de vous tenir informé des  
derniers développements essentiels en la  
matière.

**Notre dernière édition :**  
**Dossier spécial :**  
**« Le droit pénal européen »**

[Bulletin d'abonnement à l'Observateur de Bruxelles](#)

[Haut de page](#)

# Manifestations

## NOS MANIFESTATIONS

**DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE**

**Le droit européen de la famille**

**ENTRETIENS EUROPÉENS**  
à Bruxelles  
Vendredi 13 avril 2012

**DBF**  
Délégation des Barreaux de France

inscriptions et informations  
Délégation des Barreaux de France  
Avenue de la Woluwe 62bis, n°1  
1050 Bruxelles  
E-mail : [valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu)  
Site : [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)

**Entretiens européens**  
**Vendredi 13 avril 2012**

**LE DROIT EUROPÉEN DE LA FAMILLE**

**Programme en ligne : cliquer [ICI](#)**

Pour vous inscrire :  
[valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu) ou bien  
directement sur le site Internet de la Délégation des  
Barreaux de France :  
<http://www.dbfbruxelles.eu/inscription.htm>

[Haut de page](#)

**17ème Forum européen de la propriété intellectuelle - les 9 et 10 février 2012**



L'Union des fabricants organise les 9 et 10 février prochains, le 17ème Forum européen de la propriété intellectuelle (FEPI).

Cet évènement est l'occasion pour les professionnels de la propriété intellectuelle - pouvoirs publics, universitaires ou juristes d'entreprise - de faire le point sur des questions juridiques et d'échanger leurs expériences respectives.

**Programme en ligne : cliquer [ICI](#)**

**Bulletin d'inscription en ligne : cliquer [ICI](#) (avant le 3 février 2012)**

**Contact :** Delphine Sarfati-Sobreira  
UNION DES FABRICANTS  
16, rue de la Faisanderie - 75116 PARIS  
[www.unifab.com](http://www.unifab.com)  
E-mail : [ds@unifab.com](mailto:ds@unifab.com)  
Tél. : +33 (0)1 56 26 14 14  
Fax : +33 (0)1 56 26 14 01

**Mardi 14 février 2012 – 9h à 12h**  
**Maison du Barreau, salle Monnerville**



**Les ateliers « Cloud computing » et « protection des données personnelles » organisent une table ronde sur le thème : « Promesses du « Cloud computing » et protection des données personnelles : La remise en question du cadre juridique français et européen »**

**Programme et bulletin d'inscription en ligne : cliquer [ICI](#)**



**COLLOQUE DE BRUXELLES LES 16 ET 17 MARS 2012**

**Le futur de l'expertise judiciaire civile dans l'Union Européenne**  
**Etat des lieux et propositions**

**Programme en ligne : cliquer [ICI](#)**  
**Bulletin d'inscription : cliquer [ICI](#)**

**Pour plus d'informations : cliquer [ICI](#)**

[Haut de page](#)

## Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante : [valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu).

« L'Europe *en Bref* » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité communautaire et nationale de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein ([bruessel@eu.anwaltverein.de](mailto:bruessel@eu.anwaltverein.de)) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](http://Europa.im.Ueberblick) et du Consejo General de la Abogacía española ([bruselas@cgae.es](mailto:bruselas@cgae.es)).

### Equipe rédactionnelle :

Jean Jacques **FORRER**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles,  
François **CAULET**, Avocat au Barreau de Toulouse,  
Anne-Gabrielle **HAIE**, Juriste,  
Anaïs **GUILLERME** et Laure **LUSTEAU**, Elèves-avocates, Florence **DIOS**, Stagiaire.

### Conception :

Valérie **HAUPERT**

**NORMES IFRS EUROPÉENNES**  
Raimondo Lo Russo  
« L'ensemble des normes internationales d'information financière. Évolutions et modifications. »  
À jour au 1<sup>er</sup> mars 2011  
> Collection Les Codes Thématiques Larcier

© DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N° 623 – 02/02/2012  
Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – [dbf@dbfbruxelles.eu](mailto:dbf@dbfbruxelles.eu) – [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)